

DEMANDE D'AUTORISATION D'EXPLOITER

(Art. L 331-1 à L 331-11 du code rural et de la pêche maritime – R 331-1 à R 331-7)

Lettre d'information (envoi en recommandé avec A.R.)

(Destinée au(x) propriétaire(s) ou aux indivisaires des différentes parcelles à reprendre)

Demandeur

M. et/ou Mme :
Personne morale
Adresse :

Propriétaire

M. et/ou Mme :
Adresse :

Madame, Monsieur,

Conformément à l'article R 331-4 du code rural et de la pêche maritime, je vous informe que je sollicite, auprès de Monsieur le préfet de la région Hauts de France, une demande d'autorisation d'exploiter les fonds vous appartenant, d'une contenance de Ha , situés sur la commune de
(Cf. détail au verso de cette page).

Pour information, il vous est signalé que :

- cette lettre ne vous engage pas à me louer ou vendre les parcelles, objet de la demande ;
- vous avez la possibilité, soit de produire des observations écrites auprès de l'administration, soit à être entendu par la commission départementale d'orientation de l'agriculture. Dans ce dernier cas, il vous appartient d'en faire la demande écrite dans un délai de 15 jours à compter de la réception de la présente lettre.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Signature du demandeur

Fait à
Signature du propriétaire
« J'ai pris connaissance des informations ci-dessus »
Lu et approuvé

Adresse de l'administration où est déposée ma demande :
Direction Départementale des Territoires et de la Mer
35 Rue de la Vallée – 80000 AMIENS
Téléphone: 03 64 57 24 00

